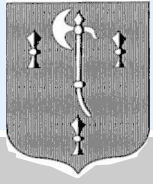


DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal .

N° 236 février 2015

SOMMAIRE

P2: Edito

P3: Rencontre avec Orange.

P4: Au conseil municipal.

P5: La commune en travaux.

P6: Cendras est intégrée dans l'Agglo d'Alès.

P13 : Les travaux du CIT ont commencé.

P14 : La prime d'activité - soirée du Centre Social - vive les vacances.

P15: Fermeture d'une classe élémentaire à Joliot Curie.

P16: Lectures et fabrication de totem à la médiathèque - Audition de l'école de musique - Des assistantes maternelles dynamiques à Cendras.

P17: Agenda / Utile.



URGENT. Menace de fermeture de classe à Joliot Curie

Lire page 15

Dossier

Petite visite au syndicat de la vallée du Galeizon

Pages 7 à 12



Editorial

DU GLOBAL.....

Si la vie n'est pas un long fleuve tranquille, force est de constater que le fleuve de la vie, à l'image des dérèglements climatiques qui entraînent sécheresses et épisodes Cévenols, a de plus en plus un écoulement chaotique.

En effet, n'avons-nous pas débuté une nouvelle année, comme l'année précédente, dans un climat très lourd suite aux terribles attentats de Paris ?

Cette situation ne doit-elle pas nous interroger sur la marche du monde et les rapports internationaux faits aujourd'hui de concurrence poussée à l'extrême, de dominations et d'inégalités plus grandes que jamais, de copinage avec les dictateurs sous prétexte qu'ils sont de bons clients (notamment de Rafales !) et d'assassinats d'autres dictateurs (qu'au demeurant on ne plaint pas), ceci au plus grand mépris des peuples (Irak, Lybie....) et avec les terribles conséquences que l'on connaît : misère, guerre, terrorisme, exode.....

La réponse à cela ne peut pas être la violence et la guerre, c'est un engrenage sans fin, on le sait. Ça ne peut pas être non plus l'autoritarisme (sinon ponctuellement quand il s'agit d'assurer la sécurité immédiate) et la restriction des libertés, comme il est proposé aujourd'hui avec la pérennisation de l'état d'urgence et la déchéance de nationalité, dérive qui nous éloigne de la démocratie et du vivre ensemble. Ça ne peut être que la réorientation des politiques vers plus de justice sociale et d'égalité, vers plus d'éducation, de culture et de formation, vers plus de respect et de liberté.

Si l'on ajoute à cela la catastrophe écologique en cours (voir les récents travaux de la COP 21) il apparaît incontournable et urgent de reconsidérer le fonctionnement de l'humanité qui, si elle veut se sauver, devra substituer progressivement, mais sans attendre plus longtemps, aux notions qui la caractérisent aujourd'hui de concurrence effrénée, de profits financiers sans limites, de productivisme et de consumérisme maximum, d'injustices et d'inégalités énormes qui en résultent, les notions de solidarité, d'équité, de responsabilité, de respect des hommes et de la nature.

Tel est le challenge qui s'impose à nous tous dès maintenant.

..... AU LOCAL

Dans un contexte d'austérité organisée (austérité pour le peuple s'entend, pas pour les spéculateurs et les grands actionnaires dont les dividendes explosent) la réforme des collectivités territoriales en cours vise à adapter la gestion de nos territoires et de notre pays au seul bénéficiaire de la finance.

Ainsi, le fait que l'on nous impose dès le 1er janvier 2017 d'intégrer une Agglo à 75 et bientôt 100 communes et à terme une métropole bien plus grande encore, cela participe de la volonté de nos dirigeants nationaux et européens à liquider la démocratie de proximité qui les gêne encore dans leur politique au seul service de la finance, de liquider les services publics (le seul patrimoine de ceux qui n'ont rien), de réduire à minima la dépense publique et de privatiser tout ce qui peut rapporter aux multinationales. Dans cette affaire, c'est cela l'enjeu fondamental, et non pas d'être ou pas avec Alès ; c'est cela qui nous a fait nous positionner contre et qui nous a amenés à proposer un projet qui préservait plus la proximité mais qui n'a pas été retenu.

Conséquence d'une telle politique, la décision par l'Académie de fermer une classe à l'école élémentaire ; économiser un poste d'enseignant, certes, mais avec quelles conséquences pour les écoliers Cendrasiens ? Les parents d'élèves se battent contre cette décision lourde de conséquences, ils ont l'appui des enseignants et des municipalités de la vallée.

Du local au global, on le voit, tout se tient.

Face à nous, cet énorme rouleau compresseur ultra libéral semble inattaquable. Pour autant, des initiatives citoyennes voient le jour dans le monde et en France qui démontrent très concrètement que l'on peut faire vivre d'autres schémas que celui de la finance toute puissante et de son corollaire qu'est la misère morale et matérielle. Et on sait bien, depuis le « discours sur la servitude volontaire » de La Boétie que les citoyens peuvent avoir le pouvoir de ne pas subir les choix qui ne sont pas les leurs à condition qu'ils en soient conscients et qu'ils s'organisent pour cela.

Malgré le gavage idéologique et consumériste, tout espoir est encore permis. Le philosophe Héraclite, 2000 ans avant notre ère, ne disait-il pas : « si tu ne cherches pas l'inespéré, tu ne le trouveras pas ».

Ne renonçons pas et soyons les plus nombreux possibles à chercher l'inespéré.

Rencontre avec Orange



Le 15 janvier dernier, la municipalité a reçu Madame Véronique Fontaine, du groupe Orange, afin de faire le point sur les problèmes de téléphonie et d'Internet sur la commune.

Concernant le réseau fixe, téléphone et Internet, la couverture de la commune se divise pour l'essentiel en deux zones ; une zone avec une puissance de moins de 3Mbits/s concernant 70% des logements et locaux de la commune (quartiers de l'Abbaye, Les Plantiers et la Blaquière) ; une zone avec une puissance de 8 à 30 Mbits/s concernant 28% des logements sur le reste de la commune. Quelques foyers, plutôt proches des limites de Saint-Paul, bénéficient d'une puissance de 3 à 8 Mbits/s.

La municipalité va donc s'adresser au Département, afin que celui-ci inclue dans son programme d'investissement à venir, les travaux nécessaires sur le central desservant la zone à moins de 3Mbits/s pour augmenter la puissance. Cette rencontre a été aussi l'occasion de se plaindre auprès d'Orange de l'état des lignes et de la lenteur des réparations. En effet les habitants du quartier de la Lichère, qui sont en zone blanche pour le portable, ont connu une panne du fixe qui a duré plusieurs jours. Ci-dessus une image des poteaux téléphoniques en direction des Plantiers qui sont à terre depuis septembre !

Concernant la zone blanche de La Lichère pour le mobile, un guichet unique doit être mis en place rapidement, la commune s'y adressera pour demander que soit réalisés les équipements nécessaires à la couverture de ce secteur.

Concernant les particuliers qui ont des difficultés à capter avec le mobile à l'intérieur des maisons ou locaux, il nous a été rappelé que les opérateurs n'avaient pas d'obligation sur la couverture intérieure des bâtiments ; Orange, pour ses abonnés, sous diverses conditions techniques, propose l'installation d'un boîtier Femtocell (coût environ 20 euros), raccordable à la Livebox, qui permet ainsi de capter à l'intérieur (achat uniquement sur Internet, boutique Orange).

3G à Malataverne ?

Enfin Madame Fontaine nous a expliqué que si nous acceptions de supprimer la cabine publique de Malataverne, le quartier pourrait passer de la 2G à la 3G ; si ce n'est pas un chantage, ça y ressemble fortement !

La municipalité va suivre de très près ces problèmes jusqu'à leur résolution. Elle engage les Cendrasiens qui connaissent des problèmes de téléphonie et d'Internet à les signaler au secrétariat de mairie afin d'interpeller Orange pour qu'ils soient résolus au mieux.

Au conseil municipal, séance du 16 janvier

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

Cette indemnité annuelle est votée à l'unanimité.

Révision du Plan local d'urbanisme (PLU)

La révision du PLU s'impose, en effet il s'agit de l'adapter aux nouvelles orientations imposées par la loi ALUR, de le « grenelliser » (prise en compte des mesures prises dans le cadre du Grenelle de l'environnement), de le rendre compatible avec la charte du Parc national des Cévennes.

Un long processus va donc s'engager qui fera appel, d'ici quelques mois, à la participation des habitants.

Dans un premier temps il va s'agir de choisir un bureau d'étude, avec l'aide du département, de la DDTM et du PNC.

La décision d'engagement dans cette étude est votée à l'unanimité.

Demande de subvention à la DETR (Etat) pour la maison des professionnels de santé

Cette demande n'ayant pu aboutir en 2015 car l'enveloppe DETR était épuisée, elle est présentée en ce début d'année à l'Etat, sachant qu'un dossier de subvention est parallèlement en cours d'instruction à la région, ceci sur un montant prévisionnel de travaux de 490 000 euros comprenant la construction du bâtiment et l'aménagement des abords (vote à l'unanimité).

Demande de subvention au GAL Cévennes (fonds européens) pour la cuisine sur place

Pour créer une vraie cuisine au centre social permettant de confectionner les repas sur place avec des produits locaux, une demande de subvention est déposée au GAL Cévennes qui gère les fonds européens LEADER. Une subvention a déjà été obtenue en 2015 auprès de la DETR à hauteur de 37000 euros pour une dépense prévisionnelle de 100 000 euros (vote à l'unanimité).

Marché à procédure adaptée pour la réfection de la toiture de l'abbaye

Après une très longue étude historique et architecturale, qui nous a été imposée au titre des monuments historiques, il aura fallu plus de deux ans pour réunir les subventions attendues de la part de l'Etat, du dé-

partement et de la région. Avec 70% de subventions sur un projet prévisionnel de 115 000 euros, les travaux vont pouvoir débuter. Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de lancer un marché à procédure adaptée.

Subvention au centre socioculturel

Le conseil vote à l'unanimité l'engagement de verser au centre socioculturel en 2016 la subvention annuelle de fonctionnement qui sera versée en mensualités (66 420 euros pour l'année) ainsi que celui de reverser au centre le fonds d'amorçage versé par l'Etat à la commune concernant le TAPS (temps d'activité périscolaire).

Convention de partenariat pour le RAM

Le relais assistants maternels (RAM) a été mis en place par la CAF sur un secteur géographique au nord d'Alès. Son rôle est d'aider et d'animer le réseau des « nounous ». Il est porté par la communauté de commune Vivre en Cévennes. Le conseil vote à l'unanimité la convention de partenariat.

Convention avec les Jardins du Galeizon

Est votée à l'unanimité la reconduction de la convention de mise à disposition de terrains et locaux à l'association d'insertion Les jardins du Galeizon ainsi que la location du siège.

Tableau des effectifs

La mise à jour du tableau des effectifs prenant en compte l'évolution de carrière du personnel est adoptée à l'unanimité.

Echange sur un chemin communal

Après enquête publique, le conseil acte le déclassement et l'échange d'une partie du chemin communal No21 au vallat Pellet.

Investissement avant le vote du budget primitif

Décision est prise à l'unanimité de permettre des paiements d'investissement, comme le permet la loi, avant le vote du budget, à hauteur de 25% des dépenses d'investissement de 2015.



Un trottoir tout neuf

La municipalité s'était engagée auprès de la direction de l'Euzière à reprendre le trottoir et à installer des barrières entre la maison de retraite et la place Allende, ceci afin de faciliter et de mettre en sécurité de déplacement des résidents et de leurs accompagnateurs jusqu'au parking.



Ce sont les services techniques municipaux qui ont réalisé ces travaux, y compris la fabrication des barrières. Tout comme ils viennent de réaliser la réfection en dur des places du fond du parking de la palce Allende pour éviter que les commerçants du marché aient les pieds dans la l'eau et la boue les jours de pluie.



Les cités Malinowski changent de look

De son côté la société Néolia fait avancer les travaux de réhabilitation des cités Malinowski. La cité la plus basse est en train de changer de look et les locataires semblent d'ores et déjà apprécier l'isolation.

La société Néolia a réuni les locataires de la rue Arthur Vigne le 11 février dernier en vue de préparer la réhabilitation d'une première tranche de bâtiments dans cette rue.

Cendras est intégrée dans l'Agglo d'Alès

Notre sort a été scellé par la commission départementale dite de coopération intercommunale du 5 février dernier.

Un processus qui bafoue la démocratie

Rappelons que le préfet, en accord avec quelques « grands élus », avait concocté une carte qui, pour notre secteur, proposait que l'agglo d'Alès, actuellement à 50 communes, avale les communautés du Pays grand-combien, de Vivre en Cévennes et des Hautes-Cévennes, soit 25 communes de plus.

Rappelons aussi que dans ce processus qui va bouleverser le fonctionnement politico administratif de notre pays, il n'était pas prévu de consulter et encore moins d'impliquer les citoyens; qu'il n'a été laissé que quelques semaines aux élus communaux pour se positionner. Drôle de démocratie! A Cendras nous avons cependant organisé deux réunions publiques sur le sujet. Notons que sur les 75 communes concernées par cette fusion, 53 ont donné un avis défavorable, 10 se sont abstenues et seulement 15 ont donné un avis favorable (les présidents du Pays grand-combien et de Vivre en Cévennes ayant défendu la fusion tout en disant que ce n'était pas une bonne chose!)

La liquidation annoncée des communes et des départements

Ce projet de méga agglo, tout comme les projets de même type au niveau national, vont vider de leur contenu les communes et les départements, liquider la démocratie de proximité et dégager le terrain pour réduire la dépense publique, les services publics et l'économie locale au profit des multinationales et de leurs actionnaires.

Notre amendement rejeté de manière expéditive

Les 4 municipalités du Pays grand-combien opposées à ce projet (Les Salles du Gardon, Lamelouze, La Vernarède et Cendras), la commune du Martinet, l'ensemble des communes de Hautes-Cévennes autour de Chamborigaud et Génolhac, soutenues par un comité citoyen, ont proposé,

comme la loi le permet, un amendement à la carte du préfet, à savoir la création d'une communauté des hautes vallées cévenoles, regroupant la partie montagnaise des 6 vallées depuis le Galeizon jusqu'à la Haute-Cèze, ces vallées ont les mêmes problématiques, sont toutes situées dans le PNC, et forment un territoire cohérent pour animer un projet de développement rural, complémentaire du projet de l'Agglo, le pays Cévennes existant pouvant être l'outil de coordination et de mutualisation si nécessaire.

Ce projet a été présenté à la commission départementale le 5 février. En l'espace de 10 mn, les 38 élus de la commission départementale présents ont voté contre notre amendement et pour l'Agglo à 75 par 29 voix pour 5 voix contre et 4 abstentions), y compris certains maires qui avaient fait voter leur commune en sens inverse quelques jours auparavant, dont le maire d'Alès, lequel a même proposé l'adjonction des 25 communes de Cèze-Cévennes pour une agglo à 100 communes (alors que dans le journal de l'agglo en cours de distribution, il explique qu'il est contre la carte du préfet!). Les élus politiques professionnels (la majorité de cette commission) jouent au Monopoly avec nos territoires et semblent plus intéressés par leur carrière que par les attentes de leurs concitoyens. Face à de tels comportements, on peut comprendre que la moitié des électeurs soient même découragés de voter.

Et maintenant?

Fin mars, le préfet arrêtera la carte départementale de l'intercommunalité. Au premier janvier 2017 Cendras intégrera l'Agglo qui gèrera ce que gèrait le Pays Grand-combien plus d'autres compétences, tout ceci se faisant sans projet, sans évaluation financière précise et sans connaître la gouvernance à venir, l'exact contraire de ce que devrait impliquer une démarche sérieuse.

Nous informerons les Cendrasiens dans la mesure où nous aurons des précisions sur la gestion à venir et dans tous les cas nous nous attacherons à défendre leurs intérêts.



**Rencontre avec
Florence, François, Emilie,
Rénald , les 4 personnes
qui animent le SMACVG
et Christelle
en charge du CIT**

Régnald Vagner

C'est le dernier arrivé au syndicat. Voilà six mois que Régnald Vagner suit et met en œuvre des projets autour des questions liées à l'eau et la forêt.

Mais avant de nous parler de vos missions au syndicat, un mot sur votre parcours ?

Fort d'un BTS en gestion et protection de la nature, je possède aussi une maîtrise d'aménagement territoriale.

S'il n'est pas cévenol d'origine, c'est le travail engagé par la vallée du Galeizon avec le programme de l'Unesco MAB (l'homme et la biosphère) qui a attiré son attention. « *Un petit territoire avec une grande richesse* » estime-t-il.

En quoi consiste la gestion de l'eau à votre niveau ?

Il s'agit d'établir un programme annuel d'entretien de la rivière afin de préserver les habitants du risque inondations et de préserver à la fois le milieu naturel qu'est la rivière. C'est un travail qui est mené en collaboration avec l'agent de rivière, François.

D'autre part, le syndicat souhaite mieux connaître pour mieux protéger, aussi des études et des suivis d'espèces sont régulièrement programmés. Je peux citer les inventaires Ecrevisses, le suivi du Castor,...

Des projets futurs pour la gestion du Galeizon ?

Oui, le Galeizon a été identifié au niveau national comme un cours d'eau « sauvage ». A ce titre, il peut bénéficier du Label « Rivière Sauvage ». Aussi, je suis chargé de rédiger une candidature afin de bénéficier de financements pour mettre en œuvre des actions visant à conserver le caractère sauvage de cette belle rivière ! Seulement 1% des cours d'eau peuvent encore prétendre à ce label ! A ce jour une seule rivière en France, située dans le Doubs, détient ce label.

Enfin, une réflexion est en cours sur le devenir des seuils qui peuvent porter atteinte à la libre circulation des espèces et des matériaux.

Et concernant la forêt ?

Ma mission consiste à établir un programme de travaux de réparation ou d'entretien des pistes



DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie). Les travaux sont alors effectués par les entreprises de travaux publics et des associations d'insertion comme les Jardins du Galeizon.

Enfin, portez-vous d'autres dossiers ?

Je participe à l'animation de l'observatoire scientifique du territoire et je travaille également à obtenir le label « Refuge LPO » pour le jardin pédagogique de l'Abbaye de Cendras.

Mes expériences passées me permettent de développer également des animations nature pour tout public.

Emilie Bres

Au SMACVG depuis neuf ans, Emilie Bres est aujourd'hui directrice du syndicat et chargée d'animer la démarche Natura 2000

En quelques mots, on quoi consiste la fonction de direction ?

Il s'agit de mettre en application les orientations et la politique définies par les élus du syndicat. Pour bien comprendre, chaque commune membre du syndicat (à ce jour Cendras, Lamelouze, Saint Martin de Boubaux, Saint Paul La Coste et Soustelle) a désigné 2 représentants qui siègent au conseil syndical. Sont membres également au titre de la compétence « gestion des cours d'eau », les communautés de communes du Pays Grand'Combien, de la Vallée Longue et Calbertois et Alès Agglomération. J'ai à charge de « manager » l'équipe du syndicat et de venir en appui sur certains dossiers. De par son expérience et par ses projets, le syndicat a un véritable réseau de partenaires techniques et financiers, je suis donc chargée des relations partenariales. Pour exemple, le partenariat historique avec le Parc National des Cévennes, nous a amené à co-signer une convention de mise en application de la Charte.

Vous évoquez Natura 2000, mais qu'elles à quo ?

Il s'agit d'une démarche européenne qui permet de mettre en œuvre des actions de restauration ou de préservation de la biodiversité. La particularité de cette démarche s'exprime à travers sa gouvernance. En effet, la mise en œuvre de cette démarche par les collectivités est volontariste et sa réglementation en est très limitée.

Grâce à ce dispositif, le syndicat a permis la signature de contrats Natura 2000 avec des propriétaires ou agriculteurs afin qu'ils participent à la préservation de la nature avec une contrepartie financière. Je peux citer l'exemple d'un contrat de restauration d'un vieux verger de châtaigniers qui a permis à un propriétaire

d'entreprendre avec l'appui d'une entreprise locale des gros travaux de suppression de pins maritimes, de bouscas,... tout ceci financé à 100%. Aujourd'hui cette parcelle est mise à disposition d'un agriculteur qui est satisfait de pouvoir conforter son exploitation agricole.

Mais alors en quoi consiste votre mission d'animation ?

Eh bien à accompagner les propriétaires et/ou agriculteurs dans leurs projets de restauration et dans le montage et le suivi des demandes de subvention, à mettre en place et animer des actions de sensibilisation, des inventaires et suivis naturalistes et à accompagner les collectivités afin qu'elles intègrent les enjeux environnementaux dans leurs projets, par exemple les documents d'urbanisme,...

Des projets à venir ?

Toujours ! Mais surtout la nécessité de prendre en compte la réforme territoriale engagée qui ne sera pas sans conséquence pour le Syndicat ! Et puis, une sollicitation toute aussi inattendue que bienvenue de la part de la communauté de communes des Hautes Cévennes qui adhère au projet de territoire porté par le Syndicat et souhaite travailler en partenariat avec le syndicat sur des questions liées à l'agriculture, la forêt, l'environnement,...



François Moisset



C'est le plus ancien de l'équipe. Il est là presque depuis les premiers jours du syndicat puisqu'il a été embauché en 1993.

Vous êtes en quelque sorte la mémoire du Syndicat ?

Je suis surtout l'homme de terrain ou plutôt « tout terrain » ! Mes missions sont très variées, c'est ce qui fait la richesse et la complexité de mon poste. J'assure en premier lieu l'entretien de la rivière au rythme des saisons : bouturage de saules, dévégétalisation des atterrissements,... J'assure en période estivale le ramassage des déchets en bord de rivière (soit près de 8 tonnes chaque été !).

Vous devez connaître les moindres recoins de cette vallée !

Oui, presque ! Et c'est d'ailleurs grâce aux inventaires et suivis d'espèces que je suis amené à crapahuter dans la vallée à la recherche du castor, de la loutre, des écrevisses à pattes blanches, du barbeau méridional (poisson endémique),...

On entend parler de plus en plus d'espèces invasives comme la Renouée du Japon, pouvez vous nous en dire un mot ?

Ah..... la renouée du Japon, quelle affaire mais aussi quelle fierté ! Car cette plante invasive de nos cours d'eau a colonisé une grande partie du Gardon rendant inefficace (car trop coûteuse) sa lutte. Par contre, nous pouvons nous féliciter car grâce aux efforts et au suivi permanent, sur le Galeizon nous n'avons pas de Renouée sur les bords de rivière. Par contre, chaque année j'arrache manuellement, une fois par mois pendant 7 mois, la Renouée présente chez des propriétaires.

Vous êtes garde champêtre, aussi ?

Oui, j'assure à ce titre une veille sur les pratiques et constate les infractions. Je patrouille à l'automne par exemple lors de la période des champignons et châtaignes pour sensibiliser les cueilleurs sur la réglementation.

Avez-vous l'occasion de partager tout ce savoir avec le grand public ou les enfants ?

Chaque année, je suis accompagné de stagiaires qui s'intéressent à mon métier. J'ai également des occasions avec la Fédération de pêche du Gard d'animer des sorties rivière pour les écoles sur le thème du cycle de l'eau, de l'entretien de la rivière,...

François conclue en quelques mots :

« le Galeizon, je l'aime ».



Florence Choquet

Elle est arrivée au syndicat en 2008, au moment où se mettait en place l'Agenda 21.

Florence, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un Agenda 21 ?

C'est un programme d'actions « pour le 21^{ème} siècle » ! Il s'agit d'une démarche volontaire, à long terme, décidée en concertation entre les élus et les acteurs du territoire. Sa finalité est de construire un avenir plus durable : de favoriser un développement qui s'appuie sur les richesses locales, de s'engager vers une maîtrise des consommations énergétiques, de valoriser les initiatives et réussites locales et redonner une image et une dynamique positives. L'Agenda 21 concerne la vallée du Galeizon ainsi que la Vallée Longue-Calbertois et le Pays Grand'combien.

Quel avis portez-vous aujourd'hui sur cette démarche ?

Même si les motivations de départ étaient différentes entre les différentes équipes, je suis satisfaite que le cap ait pu être maintenu au fil du temps et des différentes élections. La difficulté, c'est de sensibiliser aux enjeux globaux et planétaires de diminution des ressources naturelles, de changement climatique, tout en mettant en place des réalisations concrètes immédiates. « Deux « espaces-temps » difficiles à concilier ».

Et puis je crois que le territoire a été récemment reconnu TEPCV ?

En effet, notre territoire Agenda 21 a été déclaré Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte. Une distinction qui s'accompagne

d'une subvention d'un demi-million d'euros d'investissement qui permettra entre autres d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique de bâtiments communaux, de rénovation de l'éclairage public, l'achat de vélos électriques,....

Afin de démultiplier ces actions, le syndicat envisage de créer un poste de conseiller en énergie.

Justement, comment parvenez-vous à capter le citoyen ?

Notamment en créant le réseau, appelé S3D (Structures en Démarche de Développement Durable). Il regroupe à ce jour deux centres sociaux (la Grand-Combe et Cendras), le SEP (Service d'entraide protestante), l'école V. Hugo de la Grand-Combe, le collège du Collet de Déze, la crèche intercommunale des Salles du Gardon et la maison de retraite du Collet. A travers les programmes d'animations et les activités proposées par toutes ces structures nous essayons de faire passer des messages sur l'alimentation et l'agriculture locale, les déchets et leur prévention, le jardin et les pesticides, les économies d'énergie, etc .

C'est aussi à l'occasion d'événements nationaux que nous organisons des animations et ateliers sur ces mêmes thèmes, pour le grand public (lors de la Semaine Nationale du Développement Durable ou la Semaine du goût).

Le soutien à l'agriculture est un enjeu majeur pour ce territoire, intervenez-vous dans ce domaine ?

Ingénieure agricole de formation, j'ai pu mettre à profit mes compétences pour engager un programme sur le soutien et le développement de l'activité agricole sur le territoire avec l'appui des collectivités et des partenaires techniques. Il s'agit principalement d'un travail sur le foncier, le soutien aux projets collectifs,...



Christelle Baysang

Employée par la communauté de communes du Pays Grand'Combien et nouvellement et provisoirement hébergée dans les locaux du Syndicat, Christelle Baysang vient d'être nommée responsable du CIT (Centre d'interprétation du territoire).

Pouvez-vous nous expliquer ce que sera le CIT ?

Il s'agit de mettre en scène les relations Homme Nature depuis l'arrivée des premiers hommes dans les Cévennes afin de mieux comprendre les interactions de l'homme avec le milieu pour mieux appréhender les défis que nous devons relever dans les années à venir : diminution de la biodiversité, changement climatique,... Il s'appuiera sur des exemples concrets portés par le territoire. Ce sera le « laboratoire » du territoire ouvert à tous ! Il sera doté d'une salle d'exposition permanente, d'une salle d'expo temporaire et d'une salle de conférence. Il devrait ouvrir ses portes à l'automne prochain.

Quelles seront vos fonctions dans ce centre ?

J'aurai en charge sa gestion administrative. Il m'appartiendra donc de rechercher les financements et de mettre en relation les différents partenaires de cette structure qui est à la confluence de beaucoup de structures. Concernant l'animation du lieu, il sera nécessaire d'ouvrir un poste d'animateur scientifique qui viendra me seconder pour les animations. Reste à trouver les financements ! Enfin, je pourrai compter sur le syndicat du Galeizon qui aura à charge et à sa disposition cet outil pour mettre en œuvre son programme d'Education à l'Environnement.

Christelle possède un DUT en communication et une maîtrise en projet culturel. Elle a donc toutes les compétences pour mettre du lien dans ce lieu qui a vocation à fonctionner de façon participative.

Le syndicat à la croisée des chemins

Le SMACVG est une structure qui a fait ses preuves depuis sa création en 1992 en tant qu'outil au service de la protection et du développement de notre territoire. C'est un travail de longue haleine, réalisé par une équipe de techniciens très professionnels et très engagés, qui vont chercher, un peu à la manière d'un bureau d'étude, la plupart des financements (y compris leurs salaires) dans les actions qu'ils animent.

Ainsi notre syndicat aussi modeste soit-il, a acquis par la qualité de son travail la reconnaissance des instances locales, régionales et même nationales.

Pour autant, dans un contexte d'austérité et de baisse de la dépense publique et avec l'application de la loi NOTRE (notamment la concentration intercommunale en cours) le SMACVG est à la croisée des chemins.

Ainsi sommes nous amenés à repenser ses champs d'intervention, son périmètre (la communauté de communes des Hautes-Cévennes par exemple, souhaite travailler avec nous, mais d'autres communes aussi), à terme à repenser ses statuts et sa gouvernance, et peut-être allons-nous le développer significativement à court terme.

Entre disparaître et évoluer, nous avons choisi la deuxième option, c'est un nouveau challenge pour le SMACVG. Plus de détails seront donnés dans la revue du syndicat Biosphère à venir.

**Yannick Louche,
Président du SMACVG**

Les travaux pour le centre d'interprétation du territoire ont commencé

L'ancien cercle Saint-André va devenir un lieu d'exposition permanente (sur la vallée du Galeizon), d'expositions temporaires, d'éducation à l'environnement, de réflexion et d'étude sur le développement durable, un outil pour la gestion de notre territoire. Sous la maîtrise d'ouvrage du Pays grand-combien, les travaux sont désormais en cours.

Si tout se déroule normalement, ce lieu devrait être fonctionnel dès cet automne. Nous reviendrons plus en détails sur le contenu et le fonctionnement à venir de cette structure dans un prochain bulletin.



Territoire à énergie positive pour une croissance verte (TEPCV)

Le territoire Agenda 21, animé par le syndicat du Galeizon, a été lauréat d'un appel à projet TEPCV lancé par le ministère de l'écologie. Ainsi notre territoire Agenda 21 (19 communes) a-t-il obtenu une dotation de 500 000 euros (qui peut aller jusqu'à 2M€) pour abonder le financement de différents projets, notamment pour économiser l'énergie. A Cendras cela concernera l'éclairage public et la réhabilitation énergétique du groupe scolaire.

Agenda 21

L'Agenda 21 évoqué ci-contre est animé par le SMACVG depuis 2008. Etant arrivé à terme en 2015, le syndicat a proposé un nouvel Agenda 21, lequel vient de recevoir la labellisation du ministère de l'écologie jusqu'en décembre 2020.

Filière bois et maison des professionnels de santé

Le projet de construction de ce bâtiment prévu en ossature bois de pins maritimes issus de la forêt communale a pour ambition aussi de participer à la valorisation de ce bois, sans doute sous utilisé jusqu'à aujourd'hui. Ce projet intéresse le commissariat Massif central (ex DATAR), lequel va se déplacer à Cendras début mars. Cela devrait aussi favoriser le financement de ce projet très attendu.

La prime d'activité

Qu'est-ce que la prime d'activité ?

C'est une nouvelle prestation de la CAF qui remplace la Prime Pour l'emploi et le RSA activité. Elle est propre à chaque foyer et calculée sur toutes les ressources (salaires, allocations,...), elle est non imposable et 100% dématérialisée. Il faut avoir exercé une activité au cours des trois derniers mois pour pouvoir y prétendre.

Qui peut la percevoir ?

Chaque personne de + 18 ans résidant en France.

Salarié, travailleur indépendant, étudiant salarié ou apprenti (sous conditions).

Elle est calculée sur une base de revenus de moins :

1500€ / mois pour une personne seule,

2200€ / mois pour un couple sans enfant dans

lequel un seul membre de la famille travaille,

2200€ / mois pour un parent isolé avec enfant,

2900€ / mois pour un couple de deux enfants

dont les deux parents ont un emploi.

Pour les personnes relevant du régime social agricole, la demande doit se faire auprès de la MSA.

Quel sera le montant de ma prime d'activité ?

Elle est calculée sur la base d'une déclaration trimestrielle de ressources.

Le montant de la prime est identique sur les trois derniers mois même si votre situation change au cours de cette période.

Pas de démarche à faire pour les personnes qui percevaient le RSA activité.

Comment faire la demande ?

En se rendant directement sur la Caf.fr
Partenaire de la CAF, le centre socioculturel est facilitateur numérique et vous permet un accès à un poste informatique ainsi qu'un accompagnement dans votre démarche.



La soirée des tartes

Le centre socioculturel Lucie Aubrac organise le vendredi 19 février à partir de 19h00, à la salle polyvalente Nelson Mandela,

LA SERADA DES TARTAS (la soirée des tartes), une soirée KARAOKE,

Auberge Espagnole : une tarte salée ou sucrée (faite maison) pour 4 personnes.

Réservation au centre socioculturel et surtout n'oubliez pas vos couverts et votre bonne humeur.

Notre manga est en vente au centre socioculturel

A l'origine de cet ouvrage, quelques filles qui rêvent et qui proposent de partager leur rêve de dessiner des mangas. Depuis qu'elles sont petites elles fréquentent le centre socioculturel, alors naturellement elles viennent en parler.

Dans le même temps, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Conseil Général, la Mu-

tualité Sociale Agricole et la Caisse d'Allocations Familiales du Gard qui souhaitent promouvoir des actions répondant à des besoins spécifiques aux adolescents, lancent l'appel à projets jeunes 2015.

Alors, tout s'enchaîne : l'aventure est en marche ! Ce projet est sélectionné, nous allons le présenter à Nîmes et il est financé.

C'est ainsi qu'on est passé d'une envie à un projet qui a intéressé une dizaine de jeunes sous la forme d'un stage d'été intensif : « A nos mangas ! » et d'une réalisation collective publiée en fin d'année. Il est dans l'air de repartir sur un nouveau projet ! AVIS AUX AMATEURS (TRICES) l'animation de manga est envisagée ... ce serait d'apprendre à faire un « animé. »

Si vous êtes motivés, contactez le centre qui se chargera de vous mettre en relation avec les jeunes qui travaillent cette idée.



Vive les vacances

Les vacances d'hiver s'annoncent ... du lundi 22 février au vendredi 4 mars

Les petits de 3 à 6 ans vont faire tout un tas d'activités autour, avec et sur les animaux et construire leur arche.

Les 6 / 11 ans vont résoudre l'équation : TOI + MOI = NOUS à l'occasion d'activités nombreuses et très ludiques et vont pouvoir partir pour 3 jours d'escapade au Pont de Montvert pour un mini-séjour.

La petite quinzaine de jeunes qui prépare activement son départ au ski du 22 au 26 février, fourmille d'idées et de projets pour la seconde semaine et des vacances suivantes.



Menace de fermeture d'une classe élémentaire à Joliot Curie

Rythmes scolaires et temps d'activité périscolaire (TAPS)

Le comité de pilotage (parents d'élèves, enseignants, centre socioculturel et élus) des TAPS s'est réuni le 2 février pour évaluer ce temps d'activité regroupé le jeudi après-midi et organisé par le centre socioculturel, en relation avec les écoles. Une centaine d'écoliers y participent régulièrement. Ces activités ainsi organisées dans le cadre d'une dérogation accordée par l'académie, ont été jugées positives et ont amené à ce que le comité de pilotage, de façon unanime, propose de poursuivre dans ce cadre dérogatoire.

Pour autant, une enquête est lancée en direction des enfants et des familles pour mieux cerner les problématiques et les besoins.

A suivre donc.

La réunion évoquée ci-contre a été l'occasion d'aborder cette question suite à l'information donnée par l'inspectrice quelques jours auparavant à la municipalité. En effet prétextant une prévision d'effectifs à la baisse à la rentrée prochaine, l'académie prévoit de proposer une suppression de poste. Or, compte tenu de l'important turnover des familles sur l'aire de recrutement de l'école, qui peut savoir s'il va y avoir 5 élèves de plus ou de moins dans 6 mois ? De plus les écoles de Cendras ne viennent-elles pas d'être classées REP cette année, ce qui doit impliquer plus de moyens et moins d'élèves par classe ? Le comité de pilotage a sur le champ rédigé et adressé une motion à l'académie, contestant ce choix qui remettrait en cause la qualité de l'enseignement dans cette école. Une mobilisation des parents d'élèves s'est organisée avec déplacements à Nîmes les 9 et 12 février, jours où étaient discutées les ouvertures et fermetures de classes par le rectorat. Une « grève » des familles et une occupation de l'école ont aussi eu lieu le 12 alors que le 10 février une opération « chantée » avait été organisée avec les enfants, dans la cour de l'école, en présence de la presse. De son côté la municipalité, soutenue par les 3 autres municipalités de la vallée, a été reçue en audience à l'académie et a écrit au Préfet. Pour autant la fermeture est maintenue avec promesse d'ouverture s'il y a plus de cent élèves à la rentrée. La mobilisation de tous reste intacte.

Inscriptions

Dans ce contexte il est d'autant plus important que les familles de Cendras, Saint-Paul, Soustelle et Lamelouze qui prévoient d'inscrire des enfants à Cendras en septembre prochain (à compter de l'âge de 2 ans pour la maternelle, mais aussi pour l'élémentaire si c'est une arrivée à Cendras) le fassent le plus tôt possible au secrétariat de mairie de Cendras.

Lectures et fabrication de totem à la médiathèque

Le samedi 21 et le dimanche 22 novembre derniers, dans le cadre de Lire délivre, plusieurs animations, à destination notamment des plus jeunes, se sont déroulées à la médiathèque. Parmi celles-ci, les enfants ont pu découvrir l'exposition : *Anuki* qui sous forme de panneaux-jeux autour des aventures d'un petit indien présentait une première approche de la Bande dessinée. Pour continuer sur la thématique des indiens, un atelier de fabrication de totems leur a été proposé le dimanche après-midi par Nicole Devallois. La lecture fil rouge, sur les deux jours, du roman *La bibliothécaire*, lu par Patricia Coste et Séphora Peyre a tenu en haleine un groupe d'auditeurs enthousiastes. Le dimanche en début d'après-midi, Nancy Guilbert, auteur de livres pour la jeunesse, a fait une lecture de deux de ses ouvrages : *Un mur si haut* et *Tim et le Sans-nom*. Ce fut un moment très apprécié par les petits tout comme par les grands venus l'écouter.

Ecole de musique : Avis aux amateurs

L'audition des élèves de l'école de Cendras est programmée pour le mardi 16 février à partir de 20 heures à l'espace Nelson Mandela.

En espérant que ce ne soit pas la dernière, tout au moins avec autant d'enfants. En effet la commune devant intégrer l'agglomération en 2017, celle-ci gèrera aussi l'école de musique. Sachant que les tarifs de l'agglomération sont le double de ceux de Cendras, il y a fort à parier que de nombreux petits Cendrasiens n'y auront plus accès.



Lecture de Nancy Guilbert

Des assistantes Maternelles dynamiques à Cendras!

Actuellement, deux assistantes maternelles sont agréées sur Cendras. Plus que de simples "nounous", elles sont considérées comme des professionnelles de la petite enfance qui "accueillent" plus que "gardent" les enfants. C'est dans ce contexte que Sabine MOISSET et Christel BERTRAND se rendent avec les enfants tous les jeudis matins à l'animation "Bébés lecteurs" que la médiathèque de Cendras propose en plus de l'animation mensuelle du relais Assistants Maternels "Vivre en Cévennes" au Centre Social. Ce mois-ci, le thème du carnaval était à l'honneur avec bien sûr, dégustation de crêpes!



Les enfants et les assistantes maternelles sont ravis de pouvoir se retrouver sur ces temps collectifs qui assurent une socialisation de l'enfant et dynamise le quotidien.

Pour plus d'informations:

Tel Sabine MOISSET: [06-24-45-40-35](tel:06-24-45-40-35)

Tel Christel BERTRAND: [06-18-03-78-62](tel:06-18-03-78-62)

Tel Relais Assistants Maternels "Vivre en Cévennes": [06-10-50-54-40](tel:06-10-50-54-40)

-Dimanche 28 février à 16 h - Salle Nelson Mandela - Loto de la LSR.

-Vendredi 15 mars - salle Nelson Mandela - soirée du Centre Socioculturel.

-Du 19-20 mars, week-end châtaigneraie à Ste Croix Vallée Française (expo, film, démo greffage...) - Renseignements SMACVG.

-Du 20 au 23 avril - stage de fabrication de meubles en carton (association Galei'Jades).

Contre l'exploitation des Gaz de Schiste

Grand rassemblement régional à BARJAC le :

Dimanche 28 février à 14 H.

Il est possible de recevoir le bulletin municipal en version numérique - tout en couleur - sur simple demande à l'adresse suivante:
mairiedecendras@gmail.com

Divers-Cité
Bulletin d'informations municipales de la commune de Cendras.
Rédacteur en chef :
Yannick Louche
Conseil de rédaction :
Yannick Louche, le bureau municipal, Isabelle Jouve.

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 15 mars, elles paraîtront dans le prochain numéro.

Mairie de Cendras. Tél: 04 66 30 40 72. Fax: 04 66 30 48 91
Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr .

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

SMACVG (SIVU du Galeizon). Mairie de Cendras.

Tél: 04 66 30 14 56. Fax: 04 66 30 48 91.

Mail: galeizon@wanadoo.fr

Communauté de Communes Pays Grand'Combien :

37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe.

Tél: 04 66 34 10 96. Fax: 04 66 34 61 13.

Mail: paysgrandcombien@yahoo.fr

Résidence l'Euzière : Rue Youri Gagarine.

Tél : 04 66 56 37 37.

Grand'Combiennne des Eaux : 2, Avenue du Pont.

30110 La Grand Combe. Tél: 04 66 54 80 39.

Service enlèvement des encombrants (Com. de Communes) :

Enlèvement les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : (L'Habitarelle – Les Salles du Gardon)

Gratuite pour les habitants du Pays Grand-Combien

Tél: 04 66 54 86 02.

E.D.F.-G.D.F. En cas de panne, tél : 0810 030 810.

Poste de Cendras. Tél: 04 66 30 20 17 ; horaires : 9 à 12 heures et de 14h à 16h ; samedi de 9h à 11h30.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04 66 30 09 93.

ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socioculturel Lucie Aubrac. Tél: 04 66 78 69 82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardin du Galeizon (La Blaquièrre).

Tél/fax : 04 66 34 52 80.

Gendarmerie (St Martin de V.). Tél: 04 66 86 00 69.

Taxis de Cendras. Mr Mouzaoui : 06 34 54 00 41.

Mme Reverger : 06 98 40 68 86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous ». 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04 66 86 88 54.

Société HLM « Néolia ». Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04 66 54 20 00.

Assistante sociale. Tél: 04 66 34 60 60.

Infirmière. Moisset Catherine, tél: 04 66 30 28 46.

Kinésithérapeutes: Roussel Florence et Perricaudet Estelle.

Tél: 04 66 30 92 52.

Pharmacies : Mme Malaviolle, tél: 0466 86 18 87.

Pharmacie des mines, tél: 04 66 30 30 27.

Dentiste: Picconi Claire, tél: 04 66 78 69 19.

Médecins:

- Dr Moussant. Tel: 04 66 43 08 76. Consultations le matin de 9 à 12 heures du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

- Dr Muriel Espaze. Cendras: 04 66 30 30 27.

Alès: 04 66 56 24 90.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.